

28 septembre 2017

COPIL SCoT CENTRE ARDECHE

Saint Laurent du Pape, 18h
28 septembre 2017



Ordre du jour

1/ Occupation du sol

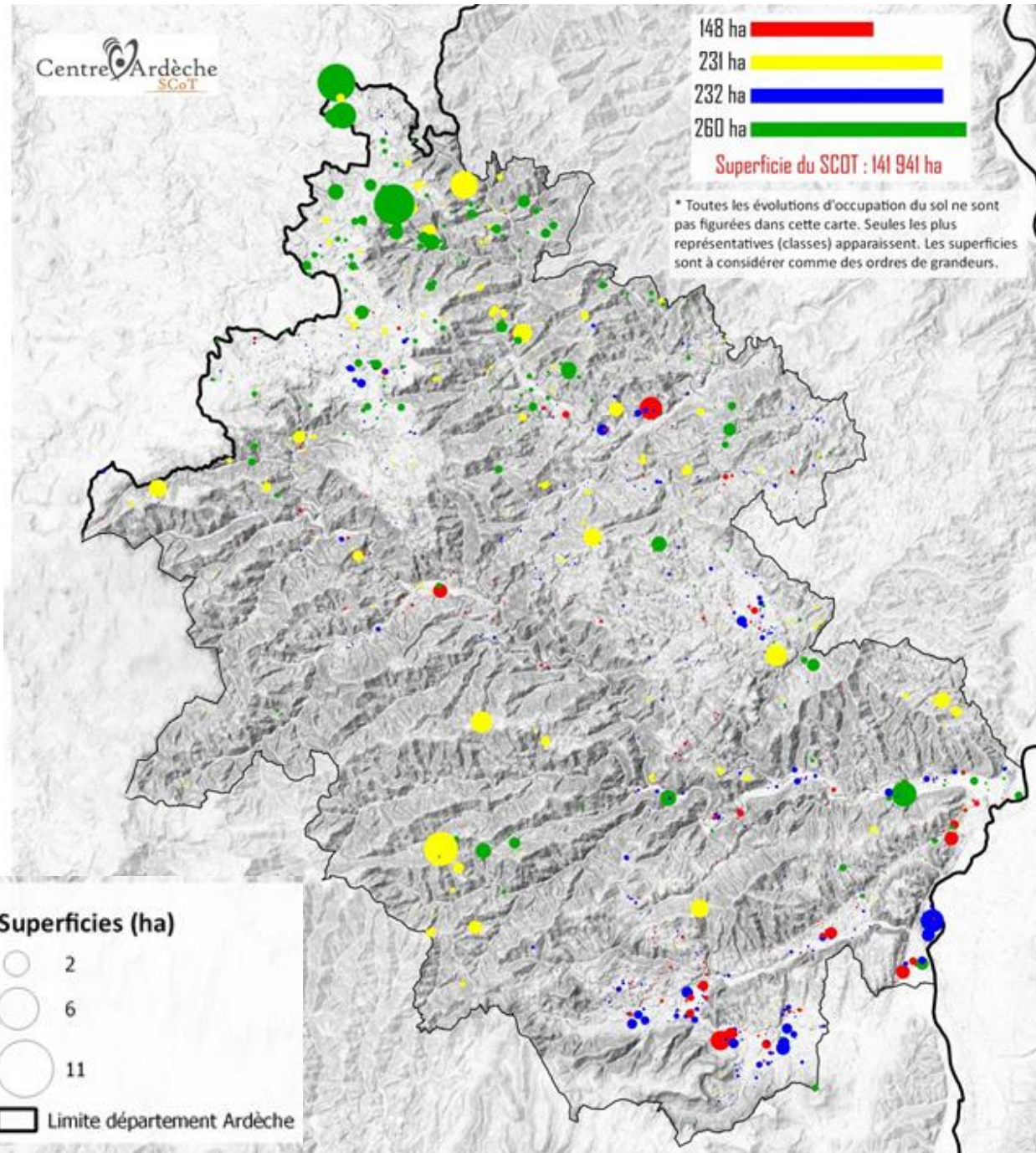
2/ Biodiversité, Trame Verte et Bleue

1/ Occupation du sol

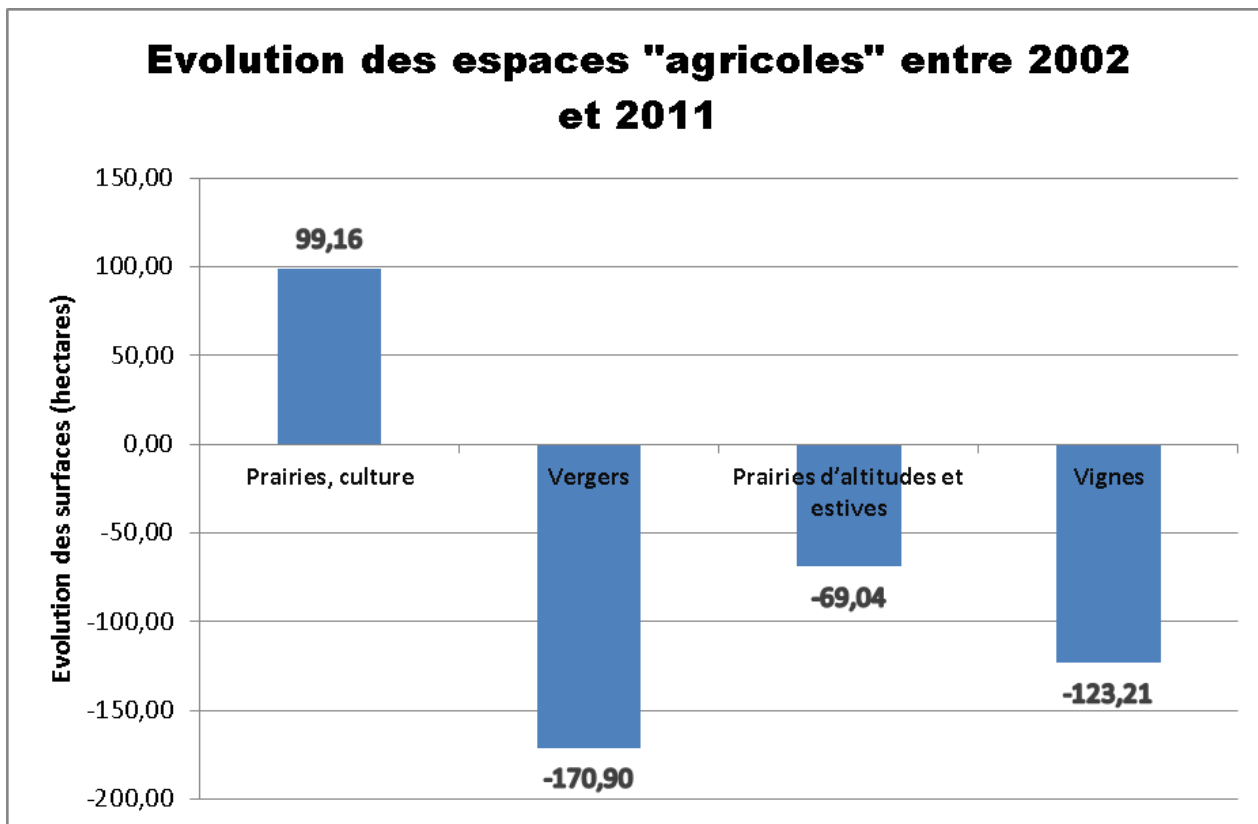
Evolution de l'occupation du sol sur le territoire Centre Ardèche entre 2002 et 2011

3 tendances :

- Au nord : transfert agricole vers naturel
- Au sud : transfert agricole et naturel vers artificialisé
- Sporadiquement lignes de crêtes (pour le sud-est), pentes et fonds de vallées (pour le nord-ouest) : transfert naturel vers agricole



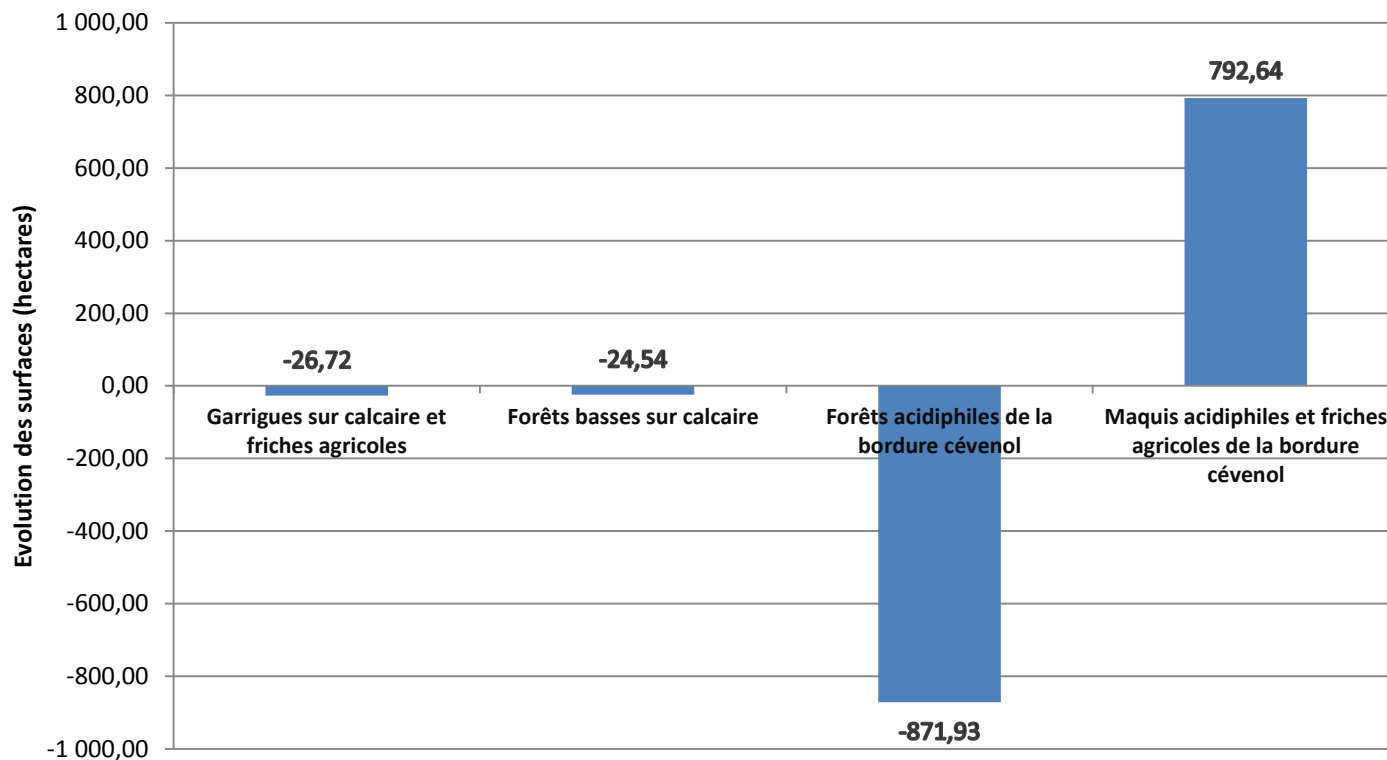
Evolution des espaces agricoles



**Espace agricole
- 263,99 ha**

Evolution des espaces naturels

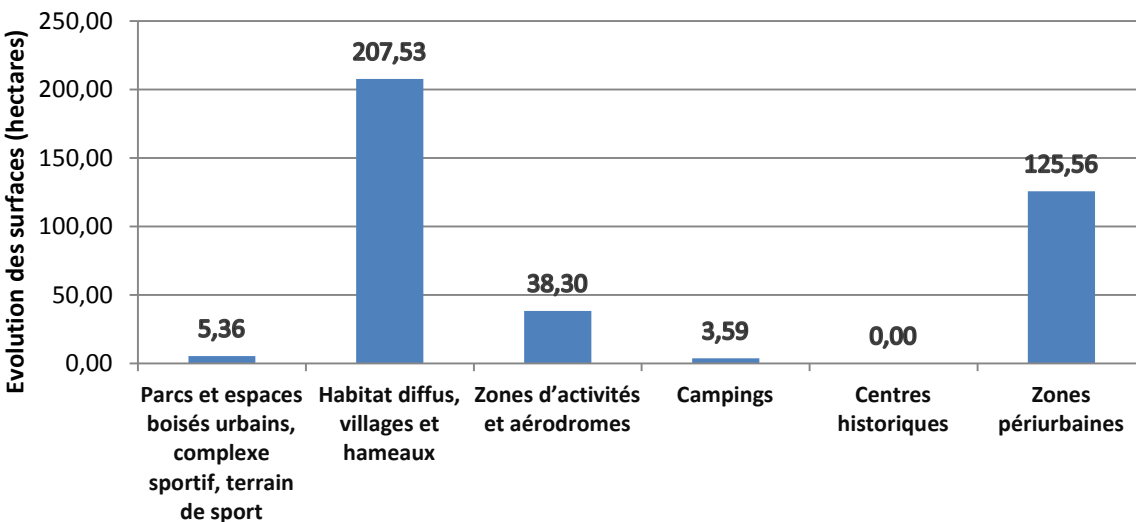
Evolution des espaces "naturels" entre 2002 et 2011



**Espace naturel
-130.25 ha**

Evolution de l'espace urbanisé

Evolution des espaces "artificialisés-urbains" entre 2002 et 2011



Mise en regard avec la croissance de la population **l'artificialisation du territoire par habitant tend à croître**. Ainsi, la surface artificialisée par habitant était de 880 m² en 2002 contre 910 m² en 2011 → dé densification

Espaces urbains/artificialisés + 380,34 ha

→ **87,5% résidentiel** (+339 ha) : dans de l'habitat diffus, villages et hameaux (54,5%), zones périurbaines (33%) avec une forte concentration sur le bassin de vie de Privas ;

→ **11% sont à destination économique** : zones d'activités et aérodromes, campings ;

De ces 380 ha, **232 ha ont été prélevés sur les espaces agricoles (61%)** et **148 ha sur les espaces « naturels » (39%)**.

Aujourd'hui

Expérimentation en cours sur la définition de la tâche urbaine sur l'ensemble du SCoT via la base de données OCSGE fournie par la DDT

Double objectif :

- Mesurer la consommation foncière très finement sur le territoire pour envisager les perspectives d'évolution
 - Définir les gisements fonciers disponibles pour l'urbanisation future
- ➔ Travail initié au printemps par Blandine Auverchain stagiaire géomaticienne, encadrée par Antoine Baranne et appuyée méthodologiquement par l'AMO et la DDT

2/ Biodiversité, trame verte et bleue

2/ Biodiversité, trame verte et bleue

Une biodiversité riche et variée : de nombreux milieux naturels diversifiés

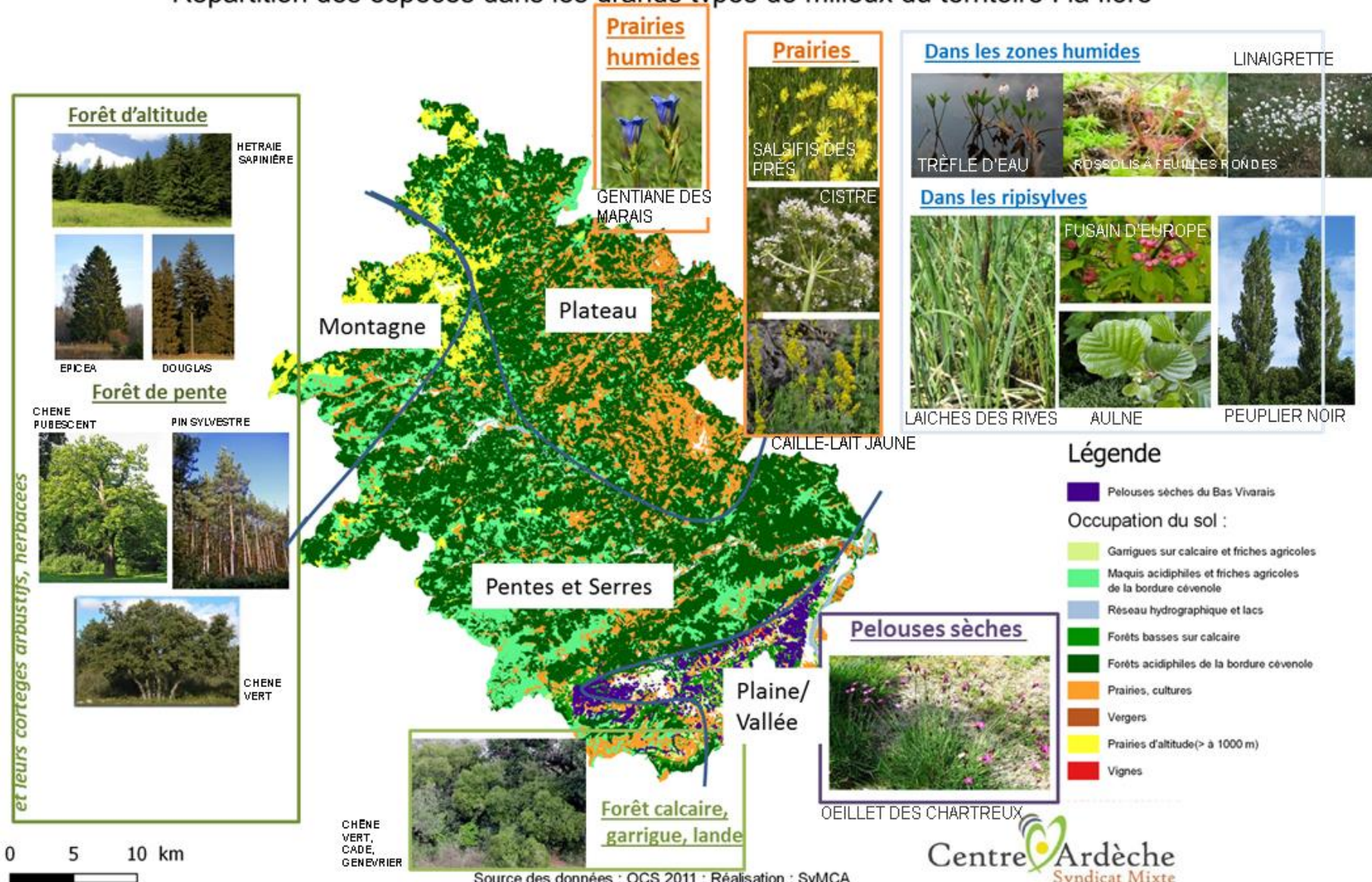
5 grands types de milieux en Centre Ardèche

1. La montagne : site natura 2000, prairies nombreuses, landes, tourbières...
2. Les plateaux : boisements anciens, zones humides, mixités d'habitats et de milieux...
3. Les serres et les pentes : pelouses sèches, mosaïque environnementale...
4. Les plaines et vallées : milieux ouverts et semi-ouverts naturels et agricoles...
5. Les cours d'eau : nombreuses ZNIEFF, corridors écologiques...

2/ Biodiversité, trame verte et bleue

Une faune et une flore nombreuses...

Répartition des espèces dans les grands types de milieux du territoire : la flore

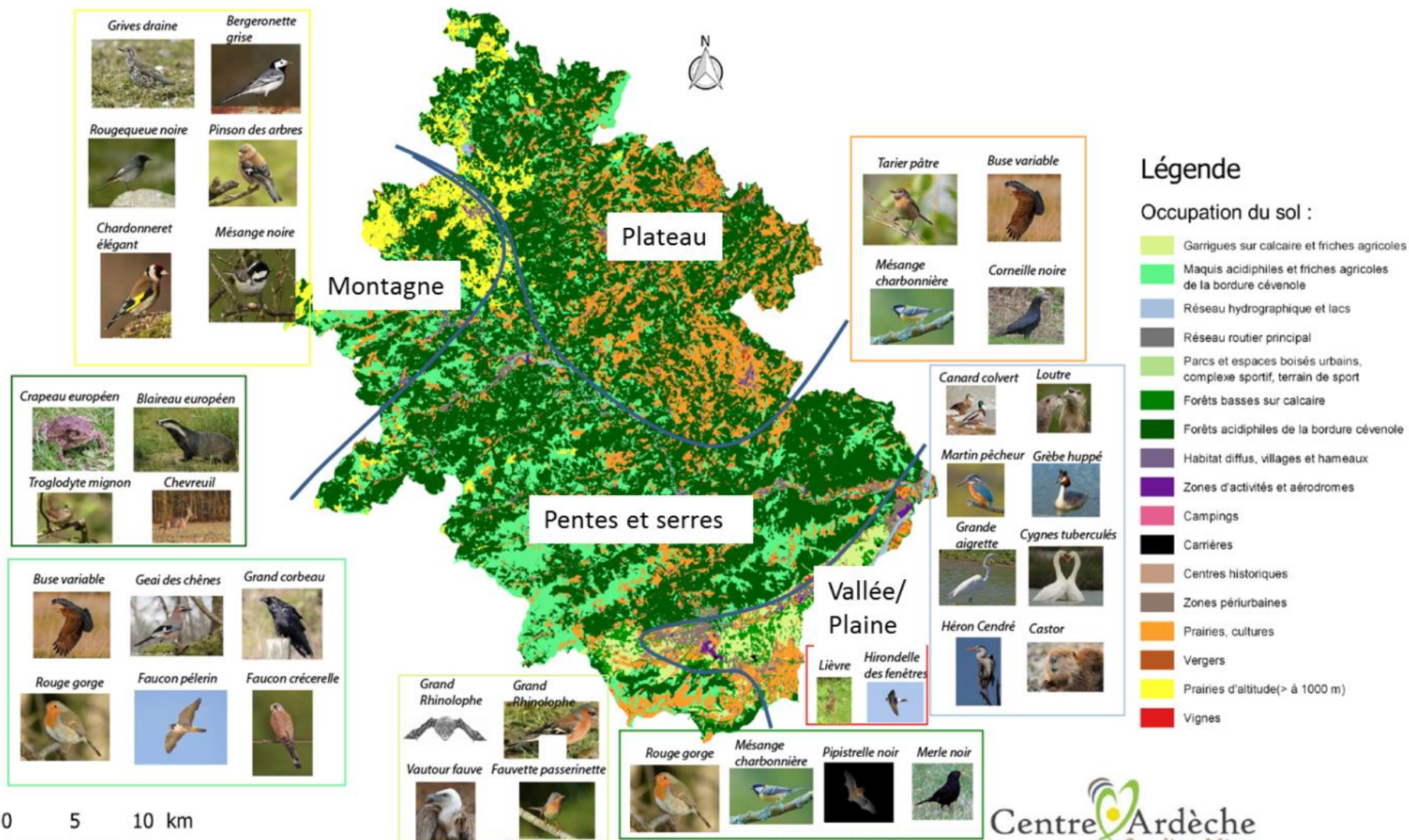


2/ Biodiversité, trame verte et bleue

Une faune et une flore nombreuse...

Répartition des espèces dans les grands types de milieux du territoire : la faune

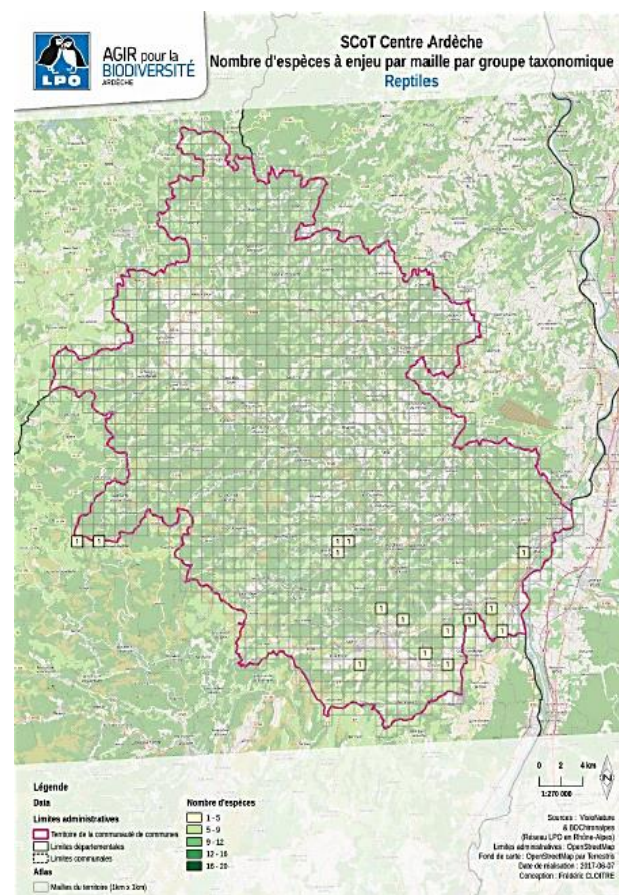
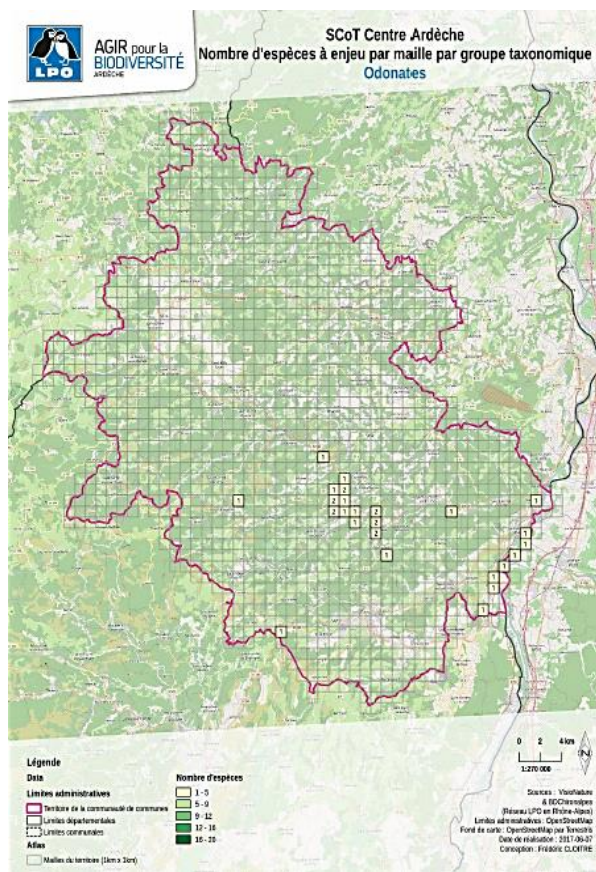
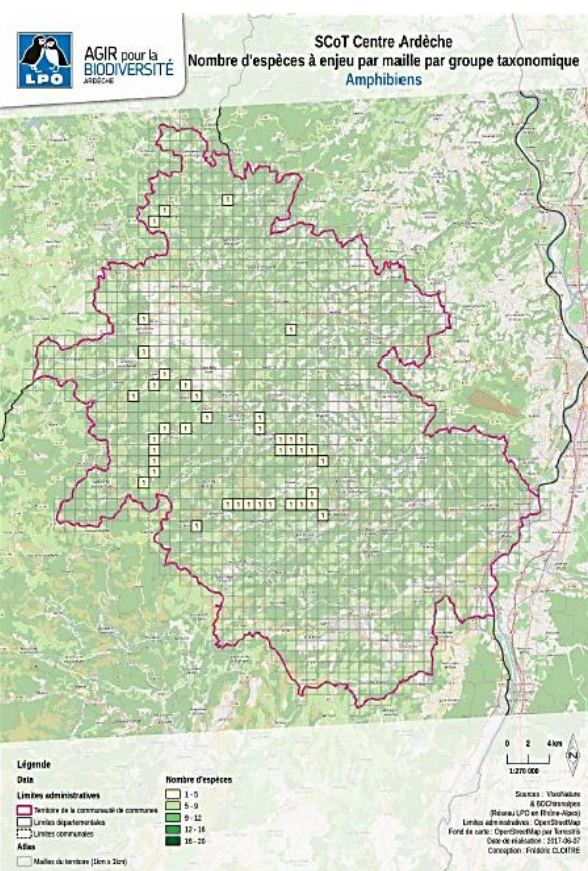
(Parmi les 10 taxons les plus observés)



Source des données : OCS 2011 ; Réalisation : SyMCA

2/ Biodiversité, trame verte et bleue

Une faune et une flore nombreuse...

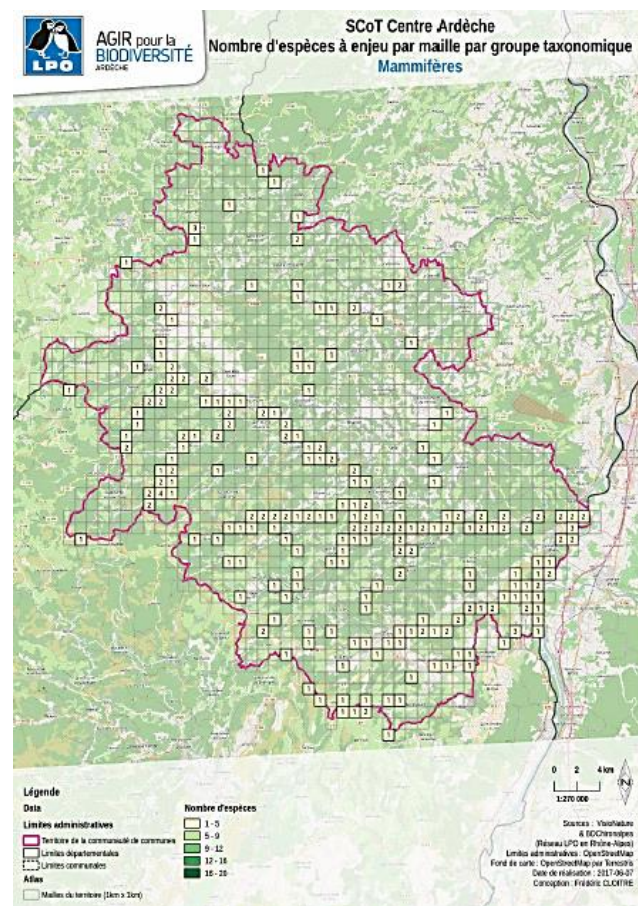
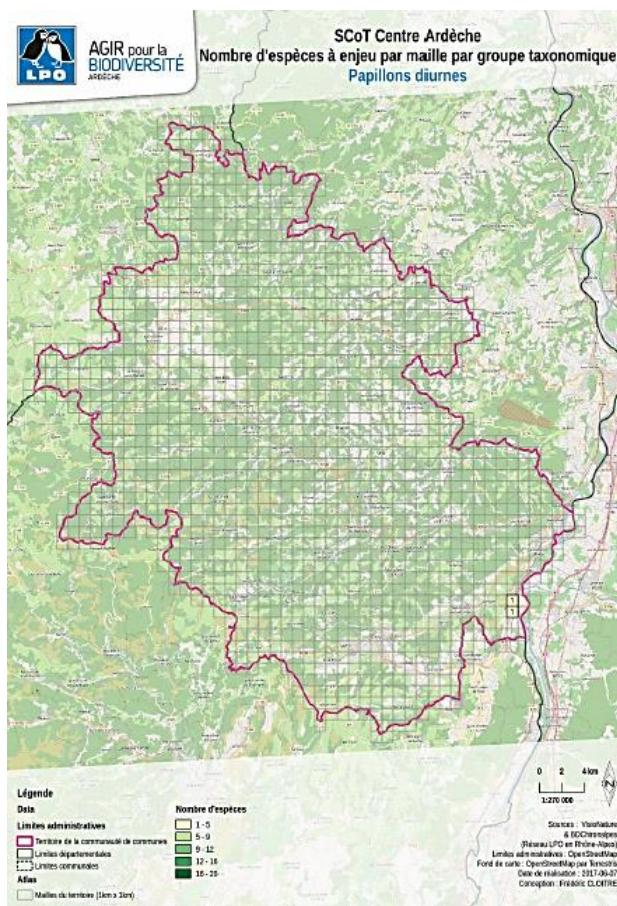
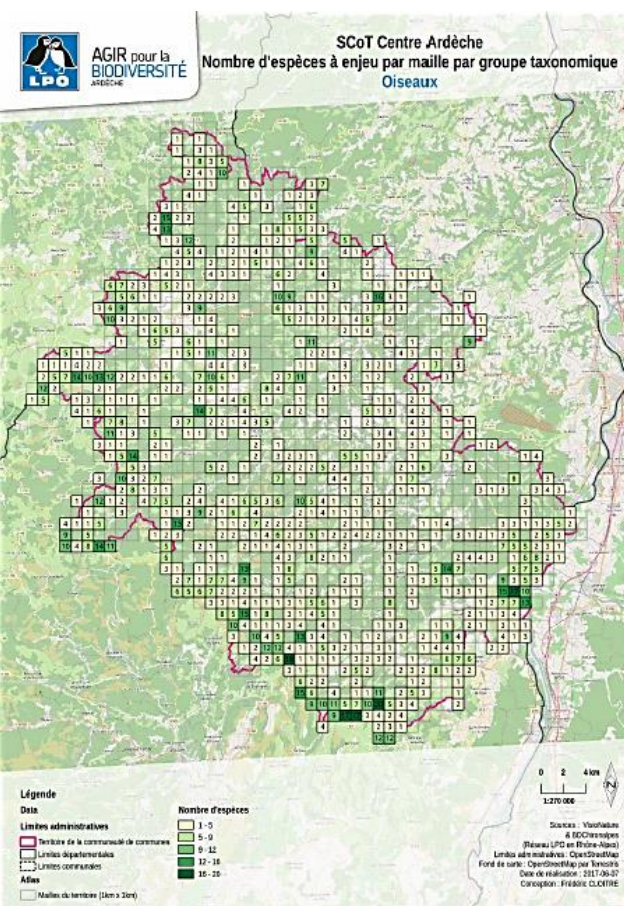


A l'échelle du territoire Centre Ardèche, plus de **36.000 observations effectuées**. Ces observations permettent d'identifier la **diversité des espèces** présentes ainsi que **des habitats** qui les abritent.

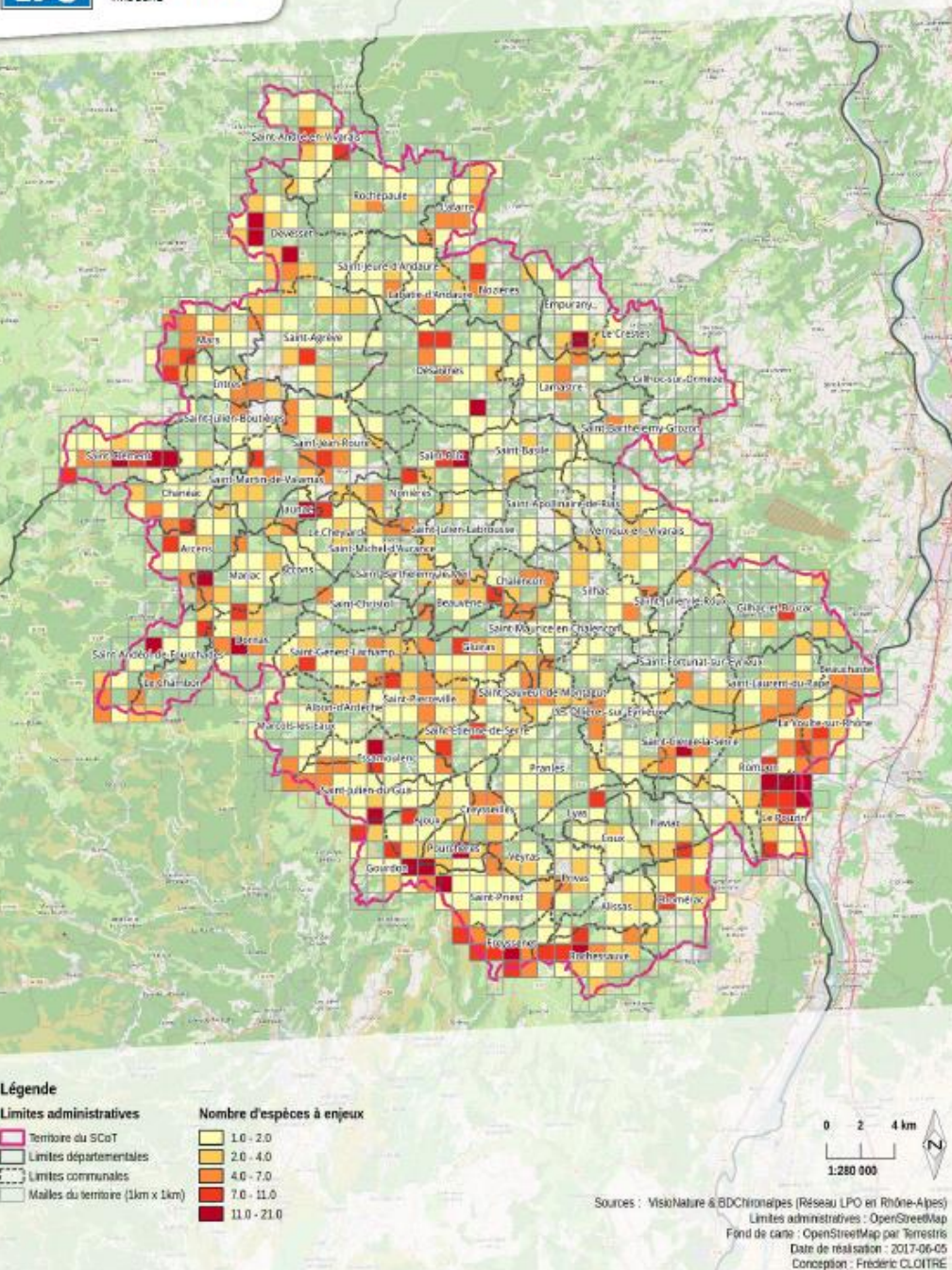
Près de **1.934 espèces ont été répertoriées** témoignage de la richesse en biodiversité du territoire.

2/ Biodiversité, trame verte et bleue

Une faune et une flore nombreuse...



A retenir : cours d'eau et milieux humides concentrent les points d'observation, les cols également pour l'avifaune

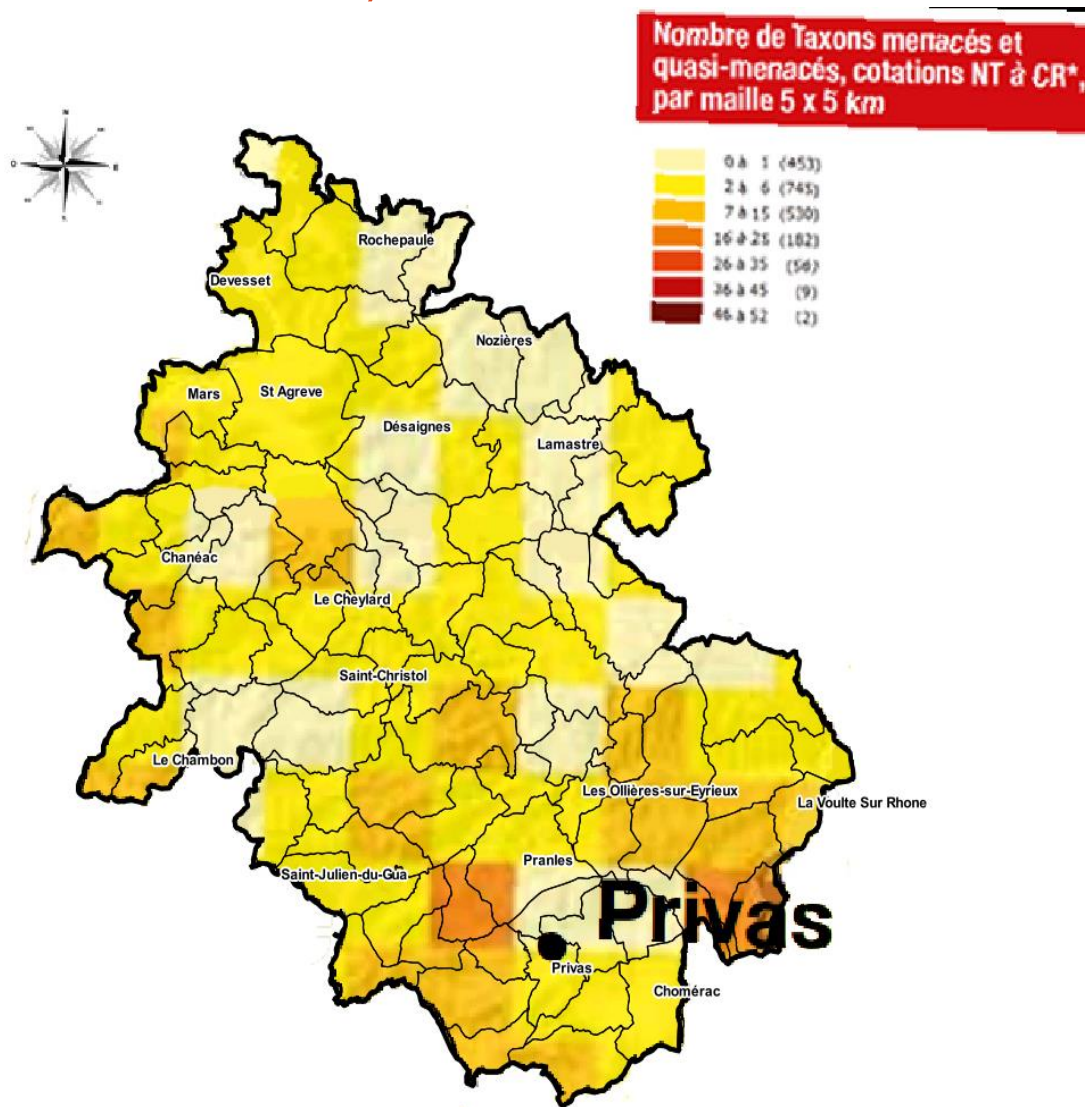


...mais menacée

132 espèces faunistiques qui sont d'intérêt communautaire au titre de Natura 2000 ou qui présentent un statut de conservation défavorable

2/ Biodiversité, trame verte et bleue

...mais menacée



Si la plupart des espèces sont aujourd'hui considérées comme ordinaires, on relève la présence de **52 espèces floristiques menacées de disparition** (classées CR/EN/VU)

2/ Biodiversité, trame verte et bleue

...mais menacée

Les menaces sont multiples :

- liées aux pratiques agricoles, voir déprise agricole (fermeture des milieux)
- liées pressions touristiques
- liées à l'urbanisation du territoire
- liées à la gestion des milieux
- liées aux pollutions
- liées à la présence d'espèces exotiques invasives (ambroisie)
- liées aux évolutions écologiques

2/ Biodiversité, trame verte et bleue

Les territoires porteurs de plus forts enjeux sont :

sur la frange est du territoire : les **basses-vallées de l'Eyrieux, de l'Ouvèze et de la Payre**, en particulier sur les communes du Pouzin et Rompon. Ces secteurs sont soumis à **une urbanisation forte** ;

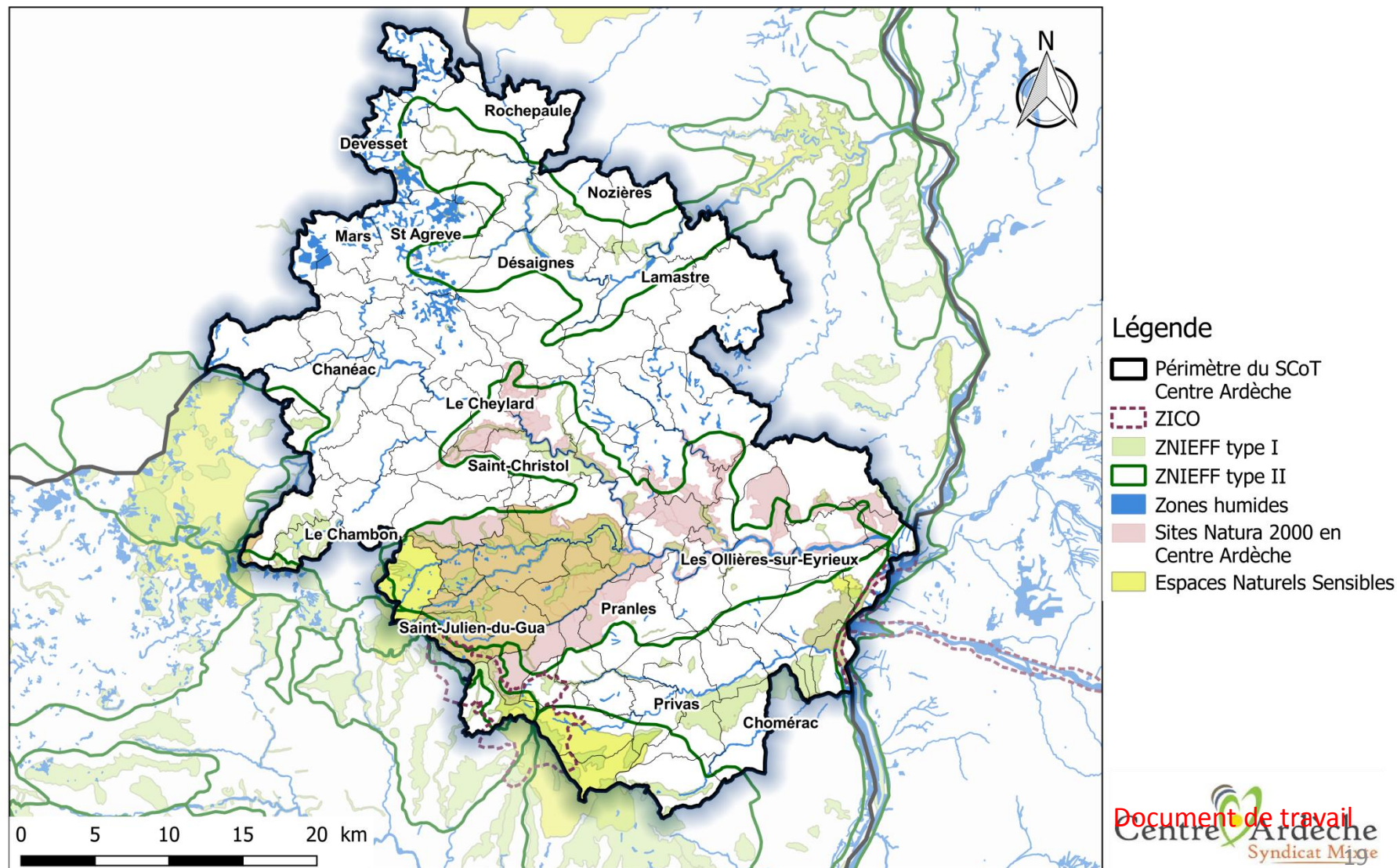
sur les serres : l'enjeu patrimonial le plus élevé se situe sur les communes de Creyseilles, Pranles, Ajoux. A noter un enjeu également sur les communes de Saint-Pierreville, Gluiras Issamoulenc où une dynamique de **fermeture des milieux** peut être observée;

sur la montagne ardéchoise : Saint-Clément, Saint-Andéol-de-Fourchades, Le Chambon, Mars sont les communes où les enjeux sont aujourd'hui les plus observés, en lien avec la **déprise agricole**, la modification de certaines pratiques agricoles, **l'exploitation du bois, gestion des zones humides** ;

sur la plaine privadoise : de Chomérac, jusqu'à Freyssenet, Saint-Priest, les **pratiques agricoles intensives et la périurbanisation** fragilisent les habitats.

2/ Biodiversité, trame verte et bleue

De nombreux espaces naturels inventoriés et/ou réglementés



2/ Biodiversité, trame verte et bleue

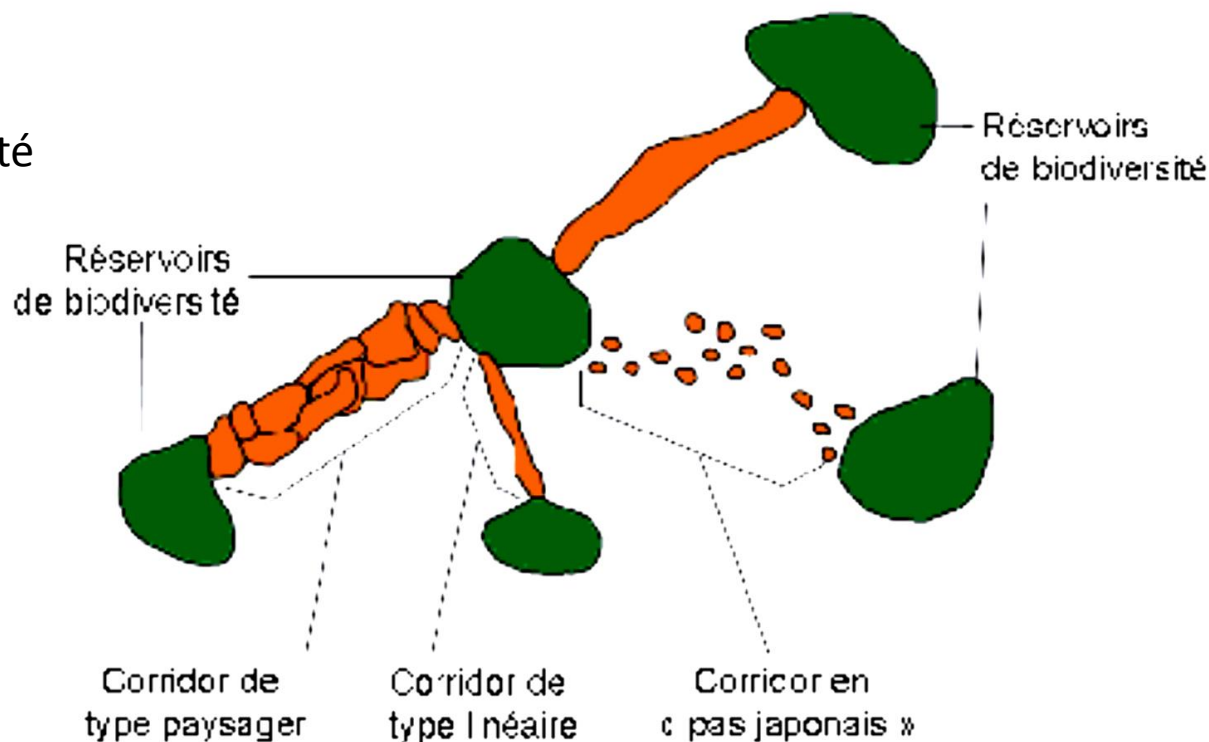
Rappel du concept de « Trame Verte et Bleue »

➔ Outil de l'aménagement mis en place par les lois Grenelle pour **préserver, protéger ou remettre en bon état** les continuités écologiques du territoire dans le but d'enrayer la perte de biodiversité à l'échelle régionale

3 termes clés :

- **Réservoirs** de biodiversité
- **Corridors** écologiques

➔ **Continuités écologiques**



2/ Biodiversité, trame verte et bleue

Les sous-trames de la TVB

En Centre Ardèche, la trame verte est composée de sous-trames, c'est-à-dire que différents milieux naturels terrestres la compose.

On distingue ainsi 2 *sous-trames vertes* :

- La **sous-trame des milieux ouverts et semi-ouverts**
- La **sous-trame boisée** (forêts, garrigues, ripisylves, haies)

La trame bleue est une **sous-trame en elle-même** qui regroupe l'ensemble des cours d'eau, canaux, points d'eau (lacs, retenues), zones humides.

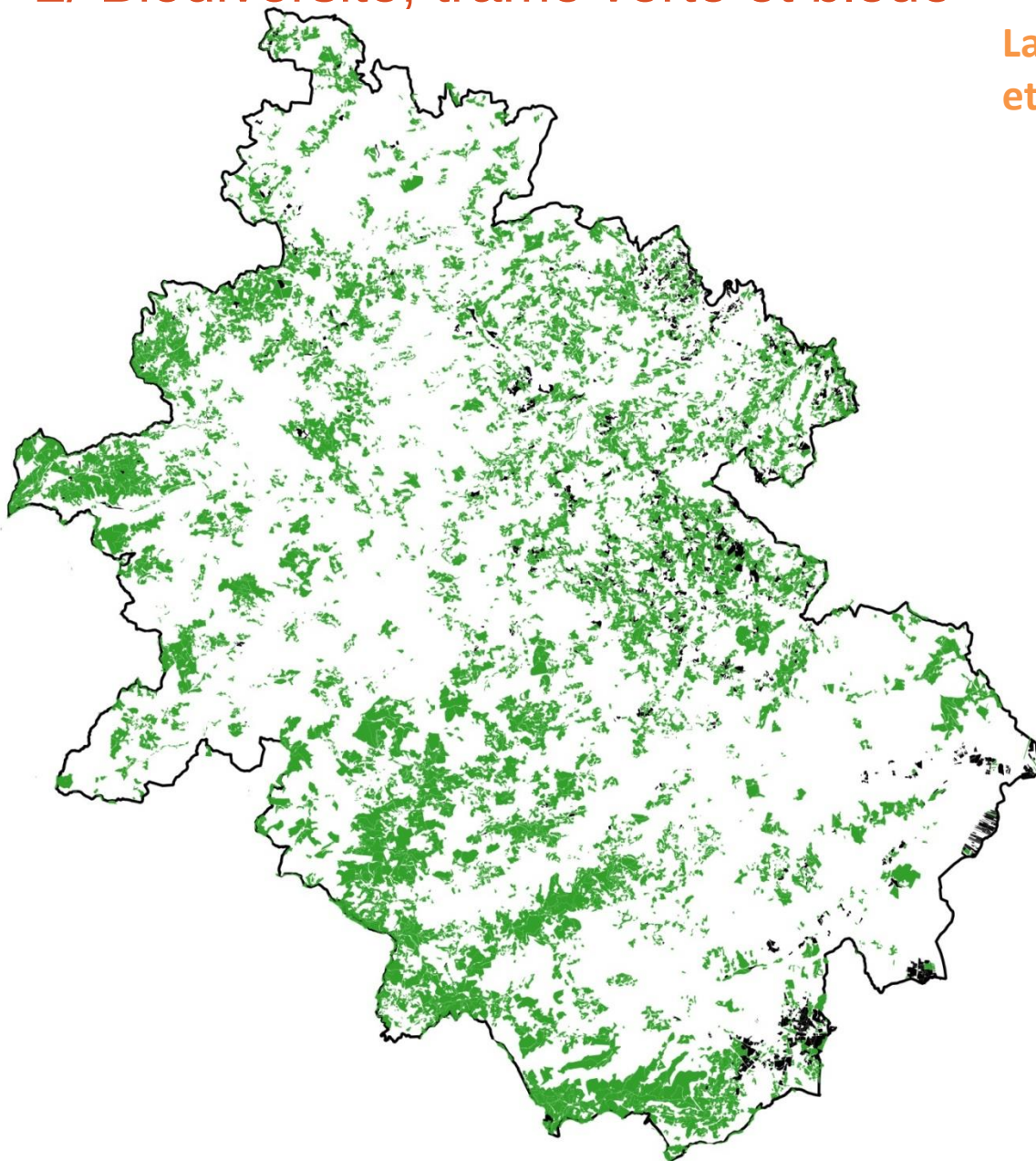
L'ensemble de ces sous-trames occupent en Centre Ardèche la très grande majorité du territoire. Le territoire restant correspondant aux **zones urbanisées** (résidentiel, commercial, infrastructures de transport) qui peuvent être qualifiés comme des **espaces de fragmentation**.

2/ Biodiversité, trame verte et bleue

La trame Verte : les milieux ouverts et semi-ouverts

20 % du territoire dont 19 % de milieux prairiaux ouverts ou semi-ouverts

➔ Espaces liés à une gestion agro-pastorale



■ ESPACES AGRO-NATURELS
■ AUTRES ESPACES AGRICOLES

2/ Biodiversité, trame verte et bleue

La trame Verte : les milieux ouverts et semi-ouverts

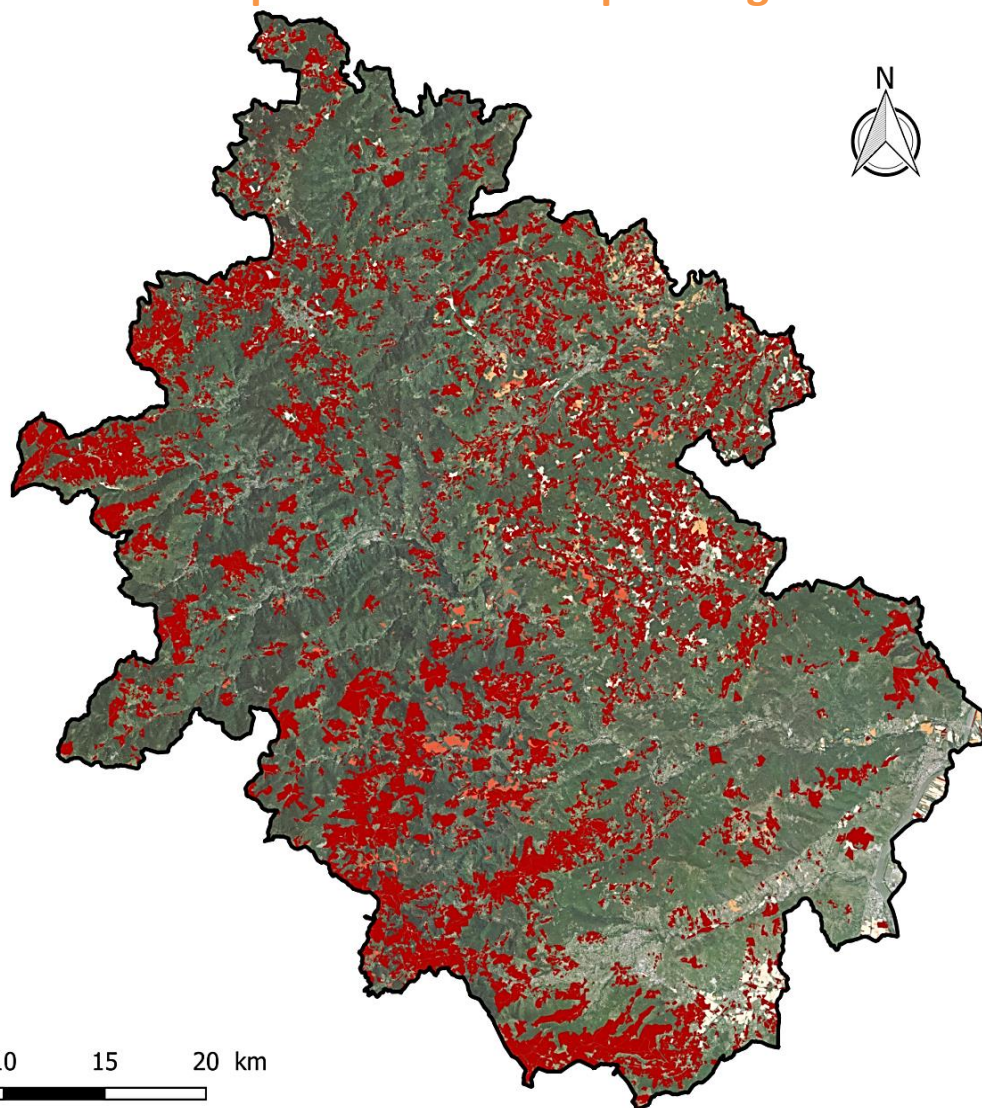
- Espaces principalement **situés sur les zones de replats** : plateau de Vernoux, sur le plateau de St Agrève, en proximité de Lamastre et le long de la vallée de la Payre sur le sud
- **Territoire agro-naturel** principalement tourné vers **l'élevage extensif en mosaïque avec des cultures de complément** (vergers, châtaigne, maraichage...) et des **boisements**
 - Organisation qui structure les espaces naturels et **permet l'accueil d'espèces spécifiques** en lien avec ces milieux et qui permet le développement d'une **biodiversité variée**
 - **Pastoralisme** permet le **maintien ouverts** d'un grand nombre de **ces milieux** sur le territoire

Selon le SRCE RA, la biodiversité en milieux agricoles dépend essentiellement de deux grands ensembles de facteurs :

- La **quantité et la diversité des structures éco paysagères** (haies, petits bois, arbres isolés, fourrés, talus herbacés, etc.) dont certaines sont produites par l'activité agricole et fournissent des habitats, corridors ou refuges aux espèces
- Le **niveau d'intensification** de l'agriculture et **l'utilisation d'intrants**

2/ Biodiversité, trame verte et bleue

Une perméabilité potentielle des espaces agricoles assez forte



Légende

□ SCoT Centre Ardèche

Perméabilité des îlots

- 1 : Faiblement perméable
- 2 : Moyennement perméable
- 3 : Fortement perméable
- 4 : Très fortement perméable

Catégorie de perméabilité	Surface (en ha)
1	1532
2	550
3	832
4	32845

2/ Biodiversité, trame verte et bleue

Mais une fermeture du territoire qui pose question...

A l'image de la dynamique Rhône Alpine, le Centre Ardèche connaît une **diminution de sa SAU** (- 264 ha entre 2002 et 2011. Source : BD OCS, DDT 07) au profit de **l'expansion forestière**.

La déprise agricole, additionnée à la **modification de certaines pratiques pastorales** (intensification agricole) conduisent à une **fermeture progressive des milieux** sur l'ensemble du territoire qui **pose question face au maintien des écosystèmes existants**.

2/ Biodiversité, trame verte et bleue

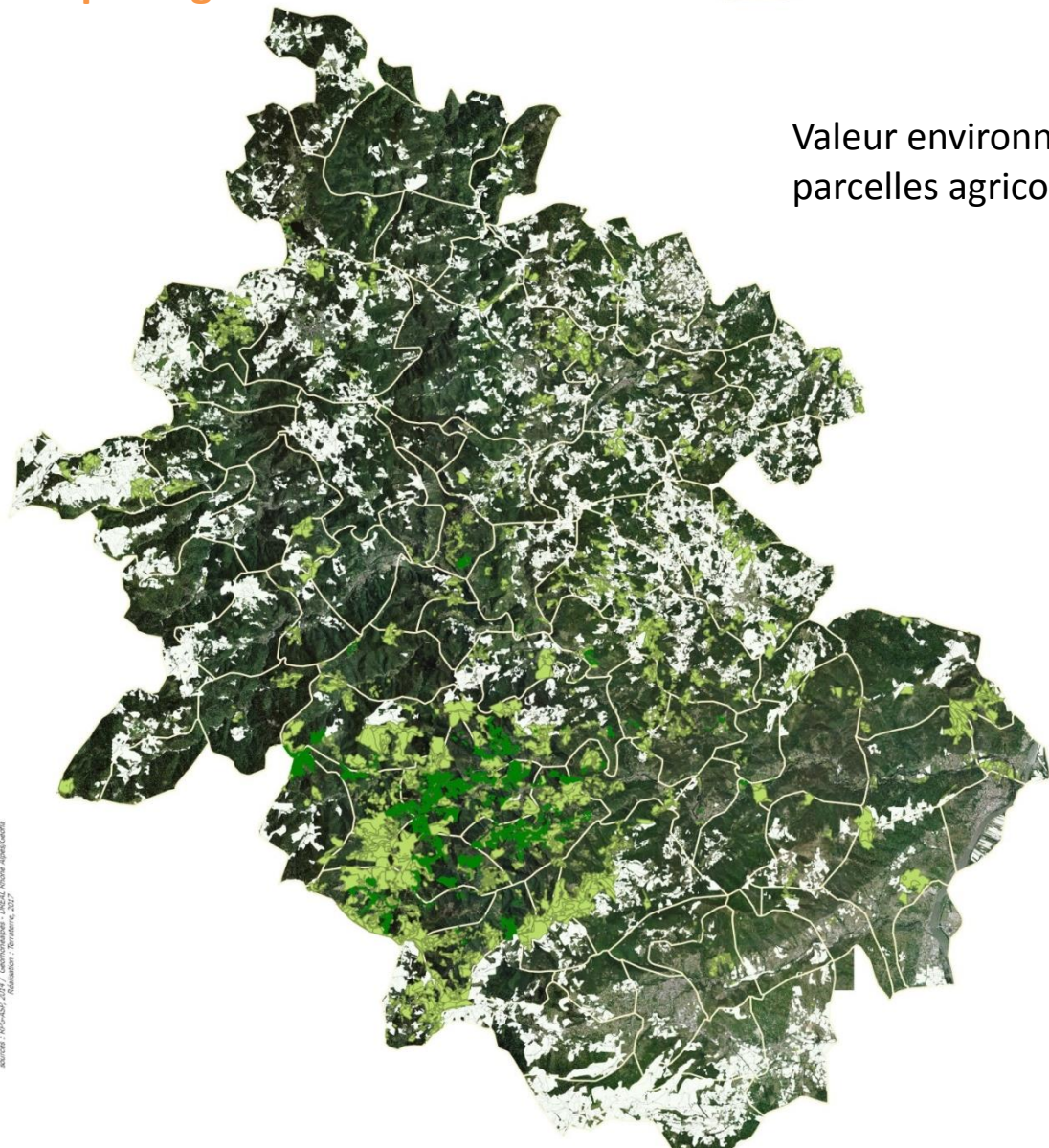
Des pratiques agricoles favorables au maintien d'une biodiversité riche

Au regard de la **valeur environnementale des espaces agricoles**, les modes de culture pratiqués sur certaines parties du territoire (Agriculture Biologique, etc.) permettent à certains secteurs agricoles de porter une valeur environnementale intéressante pour la biodiversité.

La prise en compte des pratiques agricoles respectueuse de l'environnement (parcelles en **Agriculture Biologique + parcelles à enjeux agricoles Natura 2000**) ont permis de définir une valeur environnementale aux parcelles agricoles du territoire SCoT (cf. diagnostic agricole).

2/ Biodiversité, trame verte et bleue

Des pratiques agricoles favorables au maintien d'une biodiversité riche



Valeur environnementale des
parcelles agricoles

Légende

valeur environnementale

forte

très forte

COMMUNE_SCOT

source : PPG-ADP 2014 / Observatoire PPG / Réseau Alpes Cédex
Région Alpes Cédex 2017

Document de travail

2/ Biodiversité, trame verte et bleue

Une trame boisée dense, perméable et favorable à la diversité biologique...

La **trame boisée** occupe près de **75 % du territoire** du SCoT Centre Ardèche. Elle se situe principalement **sur les pentes** → **zones de tranquillité** aux espèces car peu accessibles et qui permettent au territoire de bien fonctionner

Le Centre Ardèche est caractérisé par une **multitude de milieux forestiers** et une **pluralité d'essences**. Ces caractéristiques, additionnées aux différents climats présents sur le territoire (méditerranéen à montagnard), **influencent le degré de biodiversité** et permettent l'existence de milieux écologiques forestiers très variés.

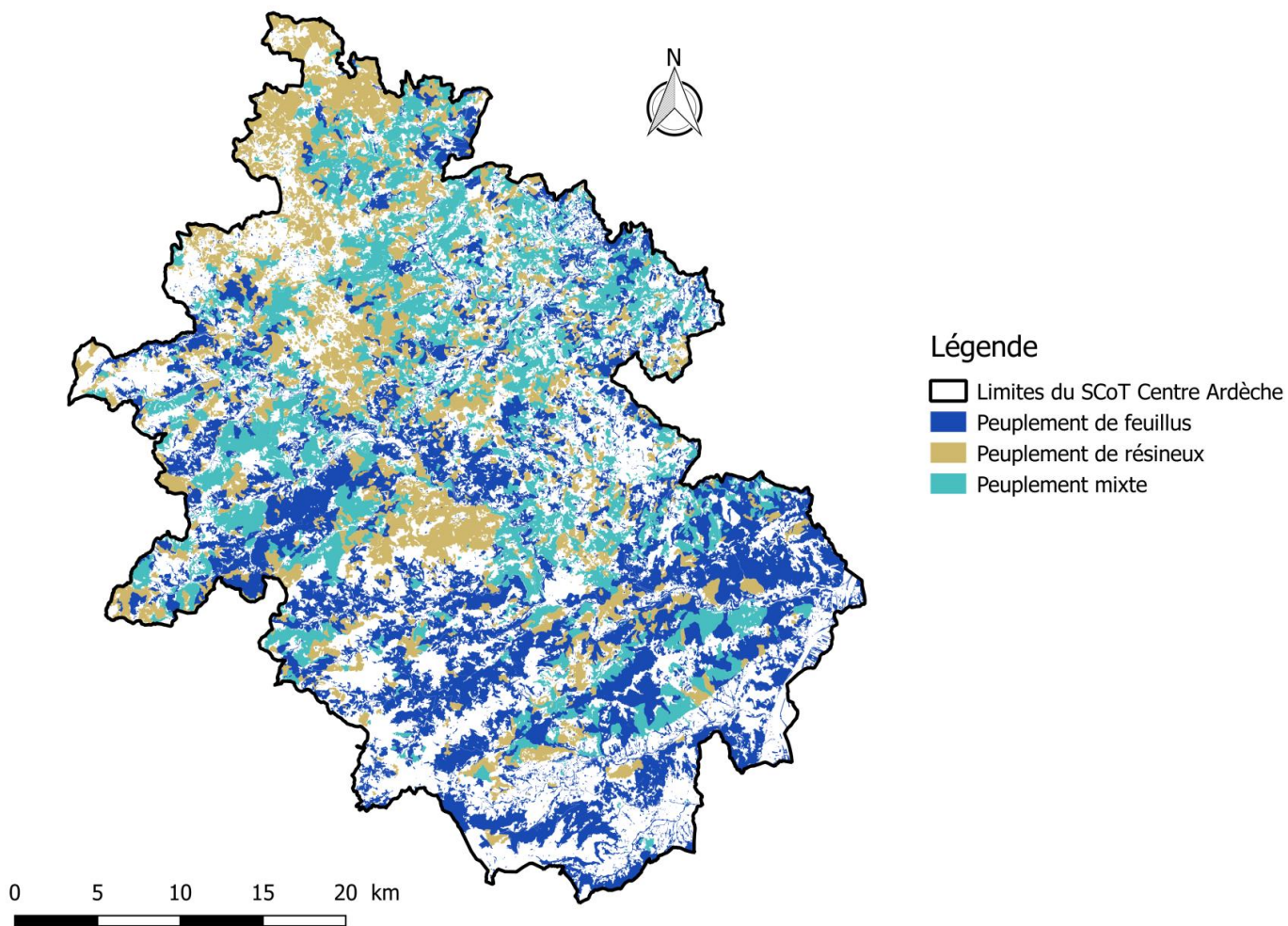
Ces milieux forestiers sont mixtes, avec une proportion importante de feuillus, et se répartissent de la manière suivante : Feuillus : 44 %, Résineux : 27 %, Mixtes : 29 %.

Ils présentent une diversité d'essences dont les principales sont les suivantes : Châtaigniers, Chênes (pubescent, vert, etc.), Hêtres, Sapins-Epicéas, Douglas, Pins sylvestre, Pin maritime.

2/ Biodiversité, trame verte et bleue

Une trame boisée dense, perméable et favorable à la diversité biologique...

Peuplements forestiers en Centre Ardèche



Source des données : BD OCSGE

Document de travail

2/ Biodiversité, trame verte et bleue

...qui connaît des risques de déséquilibre

Du fait du potentiel forestier du territoire et de certaines pratiques sylvicoles qui peuvent s'y développer :

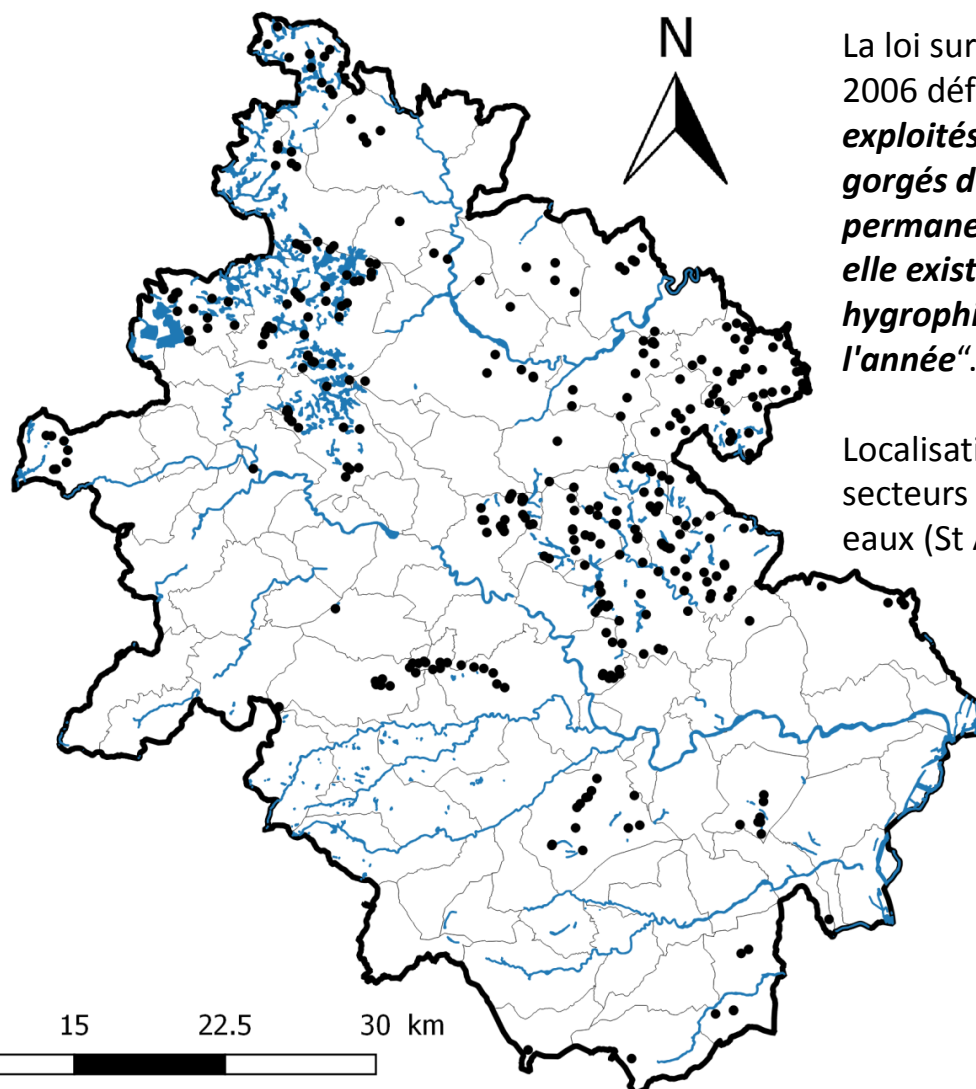
- Culture mono-spécifiques
- Coupe à blanc

→ peuvent être un frein au maintien de la biodiversité forestière du territoire

- Zones de culture forestière « dense » (plantation sapin-épicéa) peu favorable au développement d'une biodiversité riche
- Mais des pratiques favorables au maintien de cette biodiversité spécifique se développent : futaie jardinée...

2/ Biodiversité, trame verte et bleue

Trame bleue : un réseau aquatique et de zones humides dense



La loi sur l'eau et les milieux aquatiques (LEMA) de 2006 définit comme zones humides ***“les terrains, exploités ou non, habituellement inondés ou gorgés d'eau douce, salée ou saumâtre de façon permanente ou temporaire ; la végétation, quand elle existe, y est dominée par des plantes hygrophiles pendant au moins une partie de l'année”***.

Localisation :
secteurs de plateaux favorables à la stagnation des eaux (St Agrève, Vernoux), le long des cours d'eau.

Légende

- Découpage communal
- Limites SCoT Centre Ardèche
- Zones humides ponctuelles
- Secteurs à zones humides

2/ Biodiversité, trame verte et bleue

Trame bleue : un réseau aquatique et de zones humides dense

Les zones humides présentes sur le territoire du SCoT se composent surtout de **prairies humides et de tourbières**. Elles accueillent une **flore** et une **faune abondante et diversifiée**.

Ce sont les **conditions climatiques et hydrologiques** ainsi que des **pratiques agricoles pastorales** adaptées qui favorisent aujourd'hui le maintien de ces milieux riches en biodiversité.

Des rôles multiples :

- Un **rôle « d'éponge »** : elles retiennent l'eau et alimentent les sources, cours d'eau et nappes phréatiques et participent au soutien du niveau d'eau en période sèche
- **Régulation des écoulements** en limitant la violence des inondations en aval (rôle joué par les ripisylves notamment)
- **Maintien** d'une bonne **qualité des eaux** en faisant filtre naturel
- **Zones d'habitats pour de nombreuses espèces** floristiques et faunistiques : en France, la moitié des oiseaux dépendent à différents niveaux des zones humides et un tiers des espèces végétales rares et menacées y est localisé.

2/ Biodiversité, trame verte et bleue

Mais des risques...

Aujourd'hui les principales menaces pour les zones humides « agricoles » sont **en relation avec une intensification des pratiques ou avec leur abandon** :

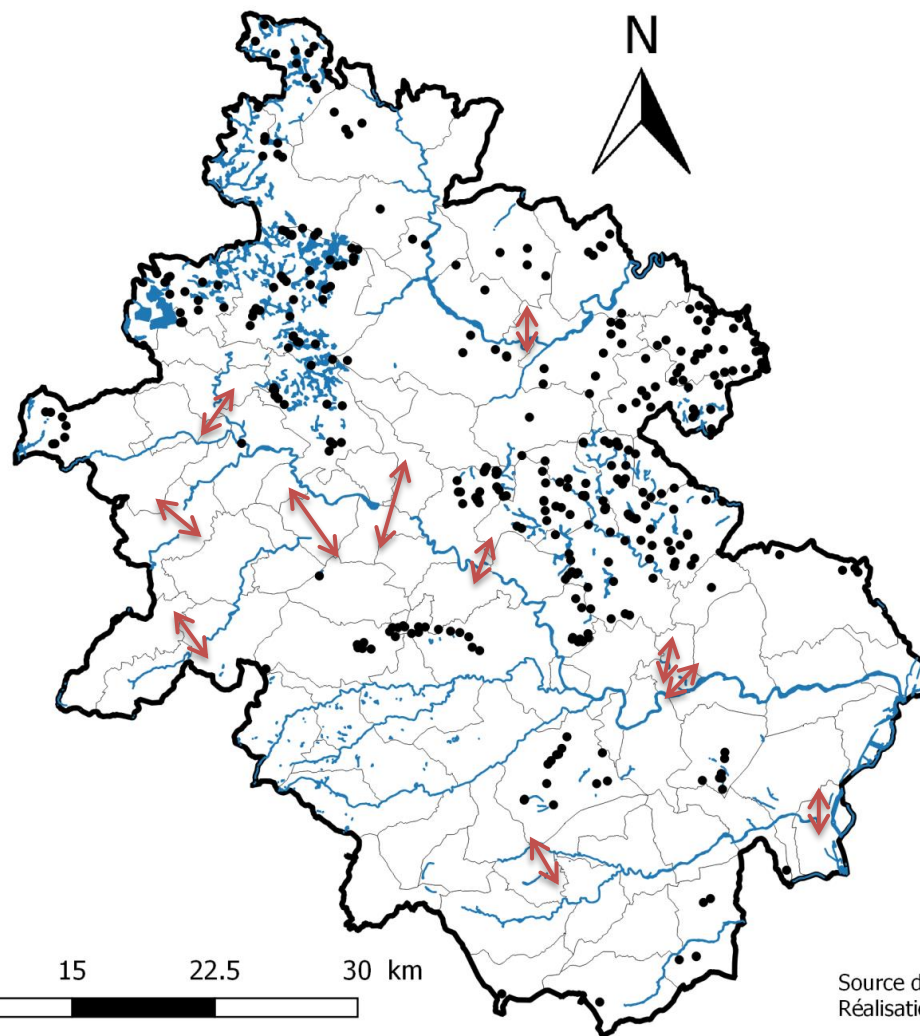
- Drainage
- augmentation des intrants (engrais, chaux...)
- fauche « précoce »
- surpâturage et sur-piétinement
- mise en culture
- Boisement
- abandon des parcelles...

➔ Les zones humides sont ainsi des **espaces aujourd'hui fortement menacés**. Ainsi, en France, deux tiers des zones humides ont disparues depuis le début du XXe siècle, principalement du fait des activités humaines.

2/ Biodiversité, trame verte et bleue

Et des zones de ruptures déjà identifiées

Trame bleue



Légende

-  Découpage communal
-  Limites SCoT Centre Ardèche
-  Zones humides ponctuelles
-  Secteurs à zones humides
-  Rupture dans la trame linéaire des zones humides des cours d'eau ?

Source des données : CEN
Réalisation : Syndicat mixte centre Ardèche

2/ Biodiversité, trame verte et bleue

Les cœurs de nature, réservoirs de biodiversité

Les **réservoirs de biodiversité** ont été déterminés dans le cadre du Schéma Régional de Cohérence Ecologique Rhône Alpes (SRCE) et cartographiés à l'échelle du SCoT Centre Ardèche.

Ils sont définis comme des

« espaces dans lesquels la biodiversité, rare ou commune, menacée ou non, est la plus riche ou la mieux représentée. Les espèces peuvent y effectuer tout ou partie de leur cycle de vie et les habitats naturels peuvent y assurer leur fonctionnement, en ayant notamment une taille suffisante ».

A l'échelle du Centre Ardèche ils **se concentrent principalement le long des cours d'eau** (Doux et Eyrieux principalement) et sur certains **massifs au sud du territoire** (Gras, plateau de Rompon, corniche nord du Coiron).

2/ Biodiversité, trame verte et bleue

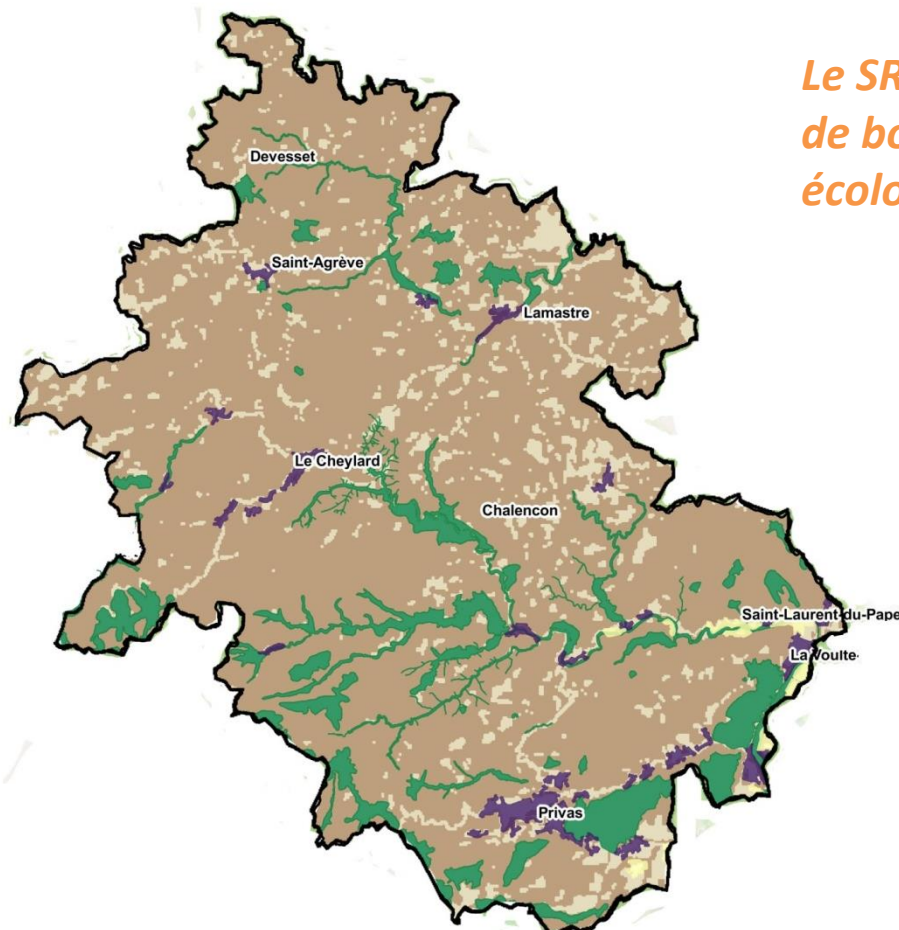
Le Schéma Régional de Cohérence Ecologique Rhône Alpes, la définition d'une trame verte et bleue régionale à prendre en compte dans le SCoT Centre Ardèche

La prise en compte implique une obligation de compatibilité avec dérogation possible pour des motifs justifiés. **Si cette prise en compte dans un SCoT est estimée insuffisante pour le préfet, il pourra s'opposer à leur exécution.**

Continuité écologique
SCoT Centre Ardèche



*Le SRCE en Centre Ardèche,
de bonnes continuités
écologiques...*



Légende

- Perimetre_SCoT_CentreArdèche
- reservoir_biodiversite_srce
- espaces_permeabilite_srce
- perméabilité forte
- perméabilité moyenne
- espace_artificialise_srce
- permeabilite_agricole_srce

2/ Biodiversité, trame verte et bleue

...mais des zones de ruptures notables

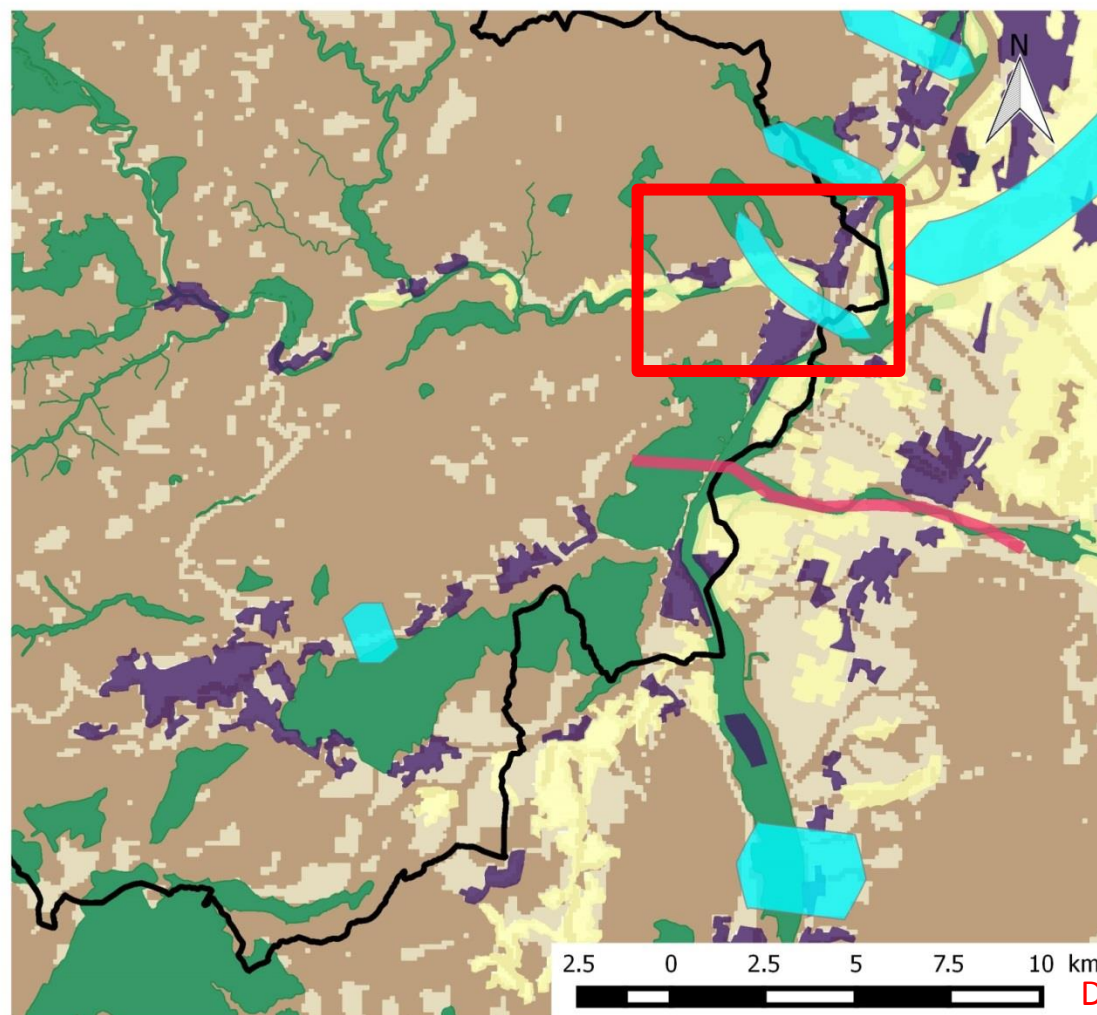
Sur la trame verte

Corridors
SCOT Centre Ardèche



Légende

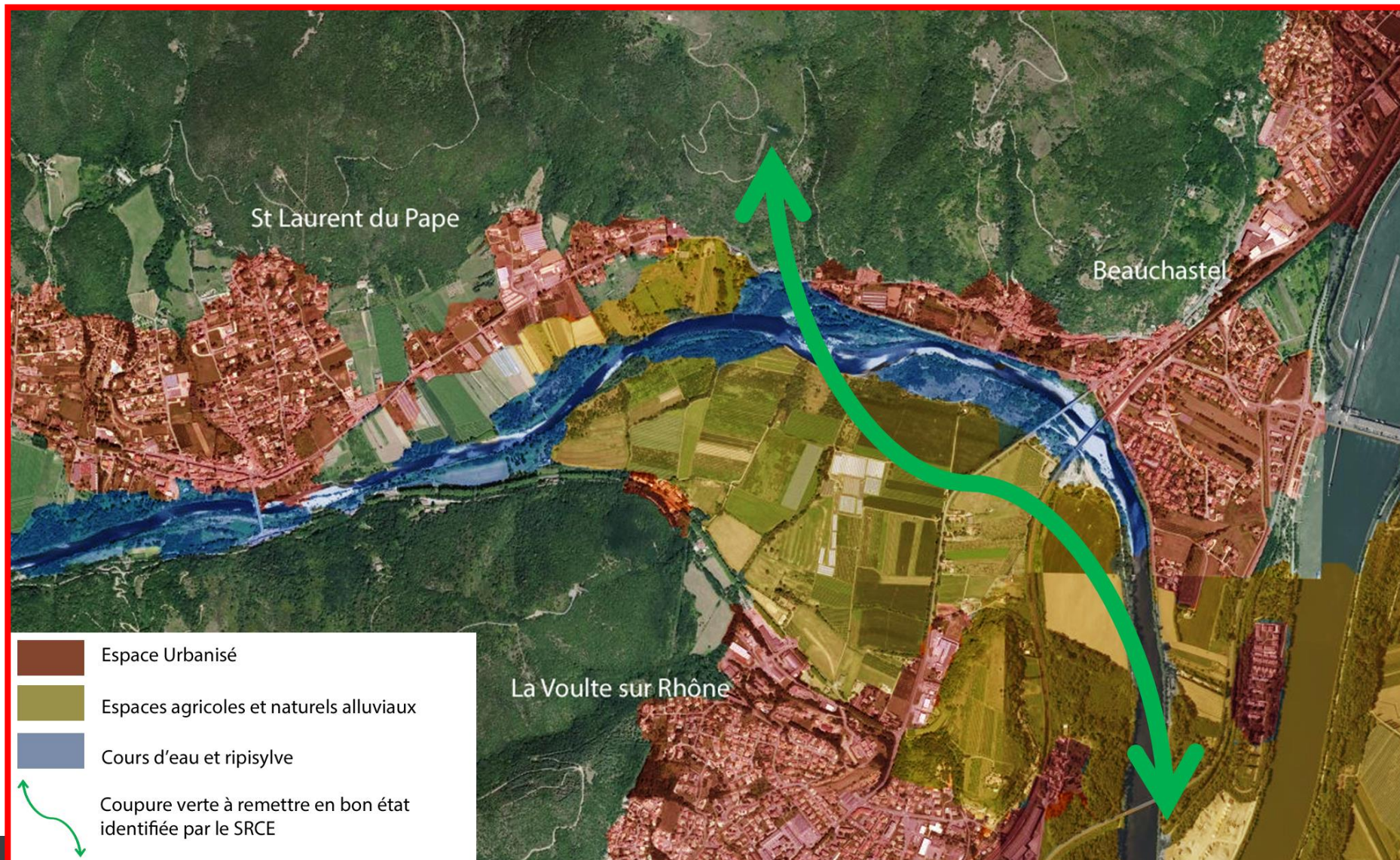
- Perimetre_SCOT_CentreArdeche
- reservoir_biodiversite_srce
- espaces_permeabilite_srce
- perméabilité forte
- perméabilité moyenne
- permeabilite_agricole_srce
- espace_artificialise_srce
- Corridors_fuseaux
 - à préserver
 - à remettre en bon état
- Corridors_axes
 - à préserver
 - à remettre en bon état



2/ Biodiversité, trame verte et bleue

...mais des zones de ruptures notables

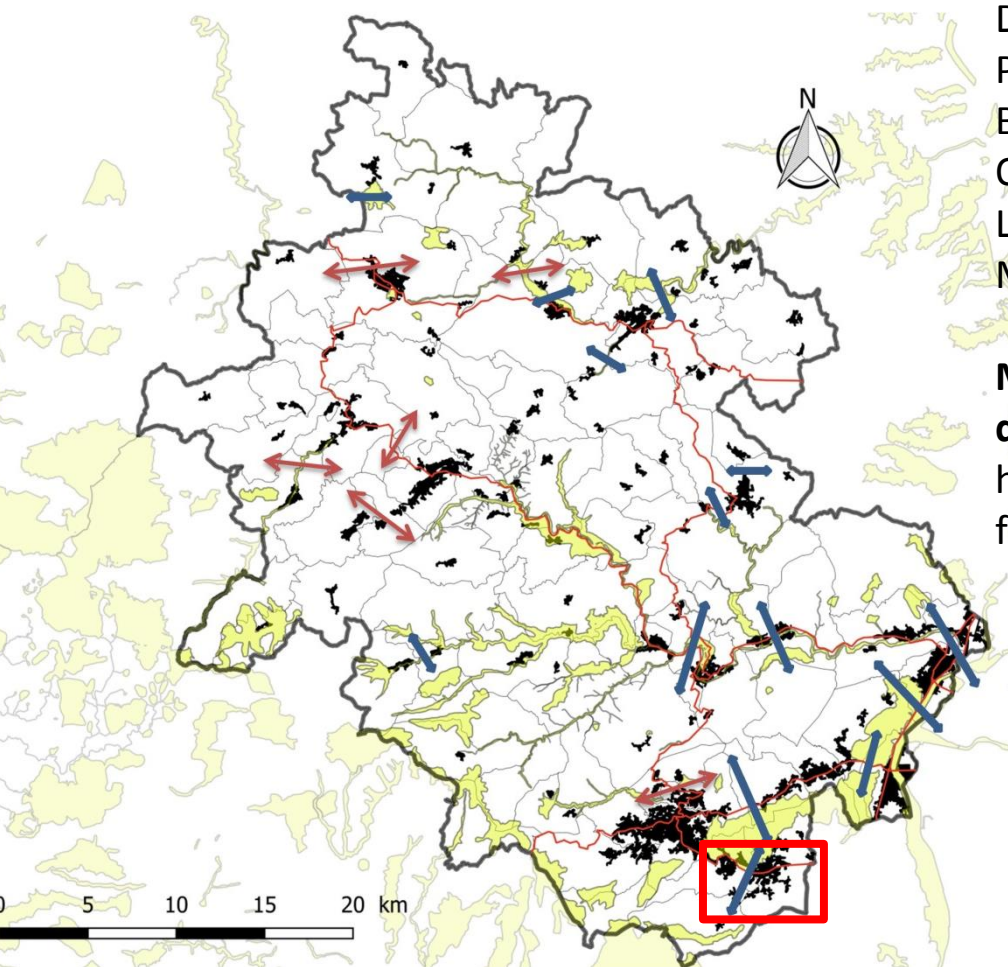
Sur la trame verte



2/ Biodiversité, trame verte et bleue

Les cœurs de nature, réservoirs de biodiversité

Réservoirs de biodiversité et espaces urbanisés en Cen



Des réservoirs sous pression urbaine potentielle :
Privas-Chomérac ; Privas-Flaviac ; La Voulte-Beauchastel-Gilhac et Bruzac ; St Fortunat-Les Ollières ; Silhac-Vernoux-Châteauneuf de Vernoux ; Le Crestet-Lamastre-Saint Basile ; Albon d'Ardèche-Marcols les eaux, etc.

Mais la pression urbaine s'exerce également sur d'autres secteurs, de nature plus « ordinaire », hors réservoirs de biodiversité, en particulier de façon linéaire en bordure des axes routiers.

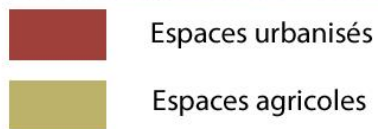
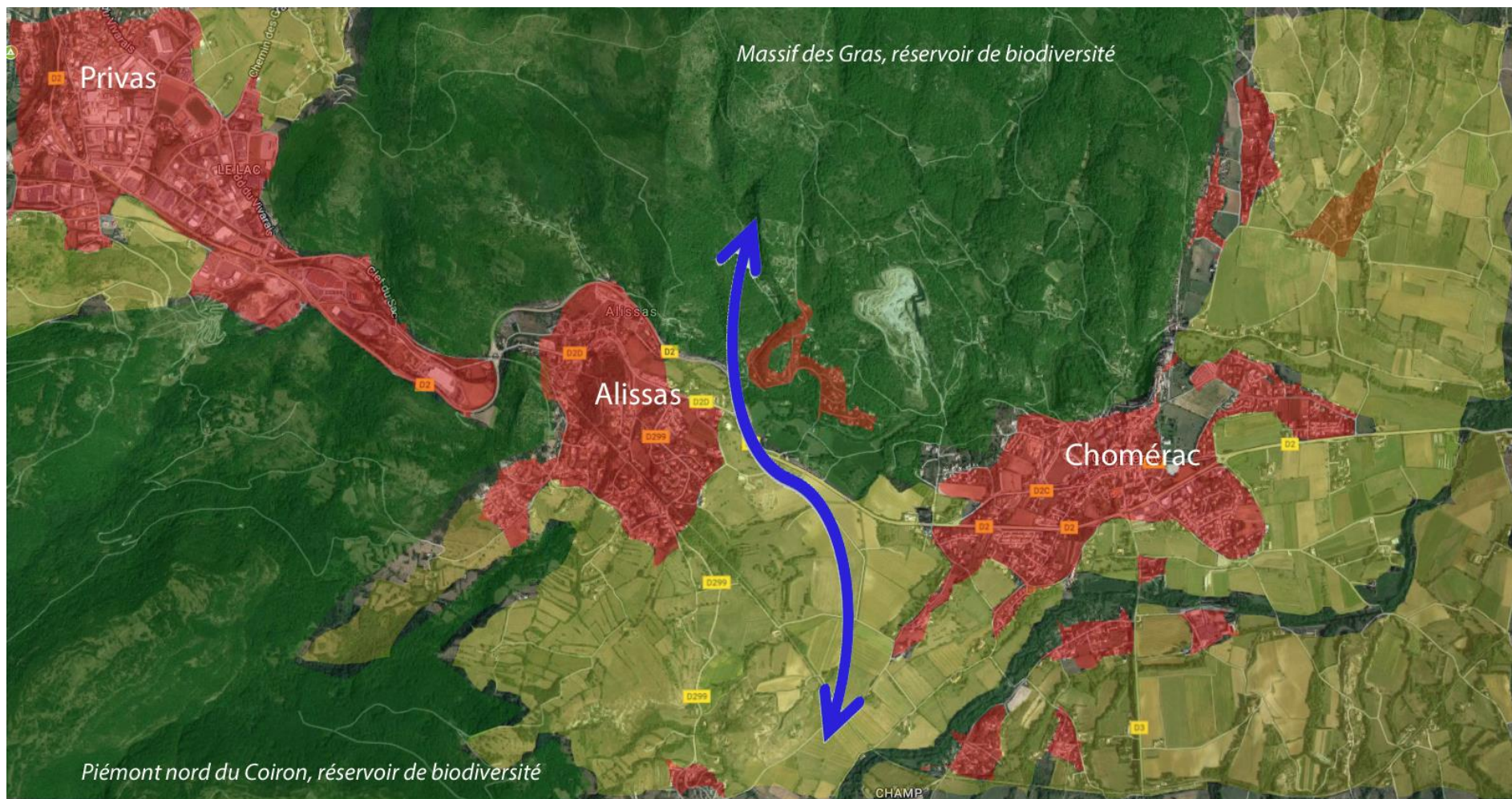
Légende

- SCoT Centre Ardèche
- Découpage communal
- Routes principales
- Réservoirs de biodiversité
- Tissus urbains principaux (de plus de 8 ha)
- ➡ Espaces de perméabilité et/ou réservoirs sous pression urbaine potentielle
- ↔ Espaces sous pression urbaine potentielle

Source des données : BD OCSGE, SRCE ; Réalisation : SyMCA

2/ Biodiversité, trame verte et bleue

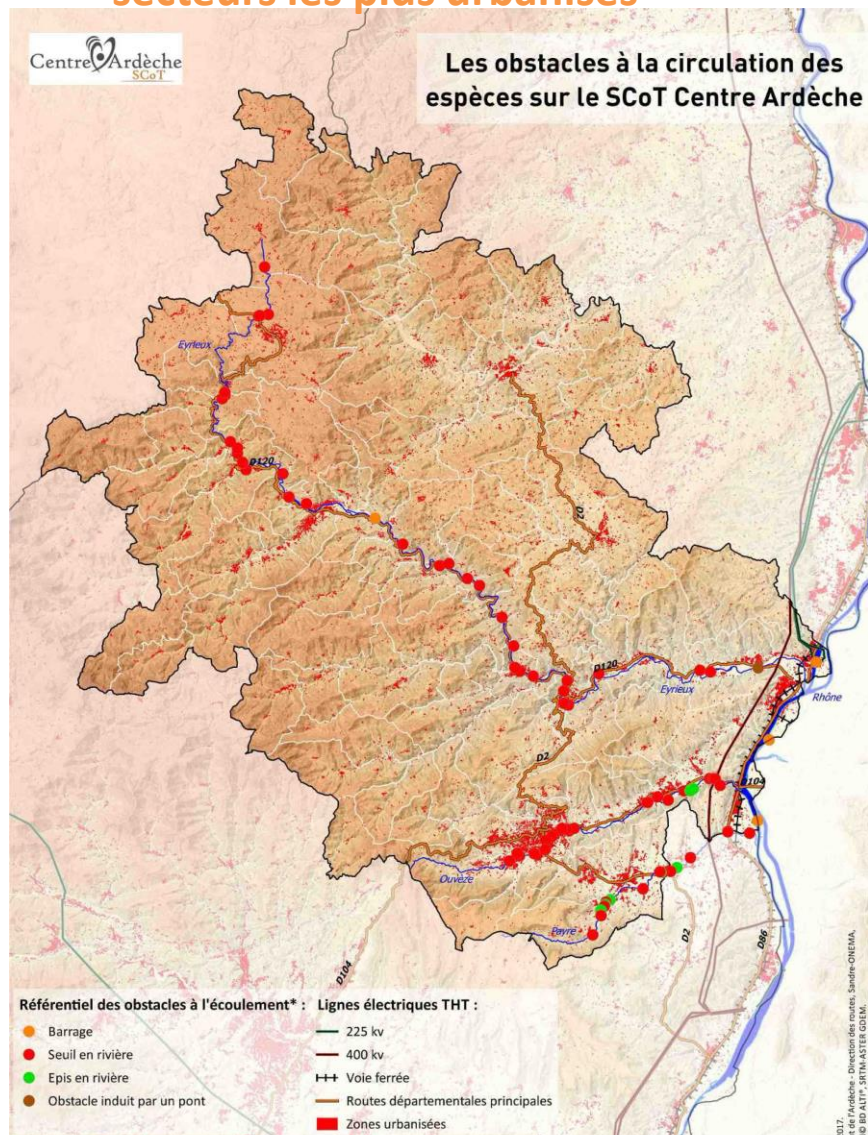
Les cœurs de nature, réservoirs de biodiversité



Continuité écologique à restaurer

2/ Biodiversité, trame verte et bleue

Une mobilité biologique favorable à l'échelle du SCoT mais contrainte dans les secteurs les plus urbanisés



- Les infrastructures de transport
- Les infrastructures de production et de transport d'énergie (ligne THT...)
- L'urbanisation diffuse et linéaire au sein des différentes vallées du territoire
- L'agriculture intensive (champs ouverts, monoculture, surpâturages, recours aux produits phytosanitaires, etc.)
- L'endiguement des rivières
- Pollution lumineuse

Merci pour votre attention